

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 3 AVRIL 1845.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. Eug. de SMET, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Jungmann.

MESSIEURS,

Le sieur Jean Jungmann, né à Morfelden (duché de Hesse-Darmstadt), le 8 juillet 1810, a servi en qualité de soldat dans l'armée belge depuis le 19 mars 1836; il en a été congédié pour défaut corporel; depuis lors il habite Anvers, où il a épousé une belge en 1841, et travaille, pour gagner sa vie, comme garçon tailleur.

Comme le but de la demande du pétitionnaire n'est uniquement que pour obtenir une place dans la douane, et comme il ne sait écrire ni en français ni en flamand, les autorités consultées estiment qu'il n'y a pas lieu de prendre sa demande en considération.

Le Rapporteur,

EUG. DE SMET.

Pour le Président,

HENOT.
